

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°23.03.33

Présents	26
Pouvoirs	6
Absent Excusé	1

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DE L'AGENCE
NATIONALE DU
SPORT AU TITRE DU
PLAN 5000 TERRAINS
DE SPORT POUR LA
CONSTRUCTION DE
DEUX TERRAINS DE
BASKET 3X3

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 6 juin

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Richard MALLIÉ, Catherine BIENFAIT à Mathieu PIETRI, Hortense MALLIÉ à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Yann PERTUISEL, Philippe CANOBIO à René ALBERICCI, Saïd ACHACHE à Geneviève MARTIN.

ABSENT EXCUSÉ : Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

L'Agence Nationale du Sport prévoit une aide financière pour soutenir le développement et la pratique du sport au titre du Plan 5000 terrains de sport.

Le Plan « 5000 terrains de sport » vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024.

À destination des collectivités et des associations à vocation sportive, ce plan permet de financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés

Cette aide peut couvrir entre 50% et 80% du coût hors taxes du projet.

L'espace du city stade Montaury permet l'implantation et la construction de deux terrains de basket 3x3, et est donc concerné par ce dispositif.

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID: 013-211300157-20230612-23_03_33-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBERES
DU CONSEIL MUNICIPAL

S²LO

Le plan de financement suivant est en

- Agence Nationale du Sport (80%)
- Ville de Bouc Bel Air (20% HT)

TOTAL HT
TOTAL TTC

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

29 676 euros HT

ID : 013-211300157-20230612-23_03_33-DE

37 095 euros HT

45 924.32 euros TTC

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Agence Nationale du Sport pour l'obtention de cette aide en 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission Sports / Grands Evènements du 31 mai 2023,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'année 2023 et à procéder à toutes les démarches pour l'obtention d'une aide à l'équipement.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication le : 16/06/2023

Richard MALLIÉ,
Maire.